TakiAcademy
www.takiacademy.com

Dénombrement

Définition :

Soit E un ensemble a n éléments ;

$E = \{a_1, a_2, \dots, a_n\}$ et p un entier non nul

- le nombre de p-uplets d'éléments de E est n^p
- le nombre des n-uplet d'élément de E deux à deux distincts est $n!$
- Si $1 \leq p \leq n$ alors :
  - le nombre des p-uplet d'éléments de E deux à deux distincts est $A_n^p = \frac{n!}{(n-p)!}$
  - le nombre de parties à p éléments de E est $C_n^p = \frac{A_n^p}{p!} = \frac{n!}{(n-p)!\,p!}$

Qarray.tn-Aqra Blech- Qarray.tn
Tous droits réservés © TakiAcademy.com
23390248 - 29862815